

Doc.CH: évaluation de l'instrument

Etude à réaliser sur mandat

Appel d'offres pour une esquisse d'étude

1. Introduction

Le Fonds national suisse (FNS) soutient la relève scientifique dans toutes les disciplines grâce à une large palette d'instruments. Ceux-ci sont soumis régulièrement à une évaluation externe visant à examiner leurs objectifs et leur organisation.

La première mise au concours de Doc.CH a eu lieu en 2013. Avec Doc.CH, le FNS a introduit la possibilité de déposer une demande indépendante pour le financement d'un doctorat en Suisse (salaire inclus). L'objectif vise également à soutenir des chercheuses et chercheurs prometteurs, qui souhaitent rédiger une thèse sur un thème de leur choix. Lors de son introduction, ce nouvel instrument a tout d'abord été circonscrit aux sciences humaines et sociales, vu les moyens limités à disposition et le besoin prépondérant dans ces branches, comme l'avait démontré en 2010 une [évaluation du programme des bourses](#) mandatée par le FNS. Dans le cadre des réformes des instruments de carrières pour la période 2017-2020, les Doc.Grants étaient prévus à l'origine pour toutes les disciplines, et ils auraient dû remplacer Doc.CH, mais ils n'ont pas encore pu être introduits faute de moyens financiers. Le développement de l'instrument devrait faire l'objet d'un examen, y compris son ouverture à toutes les disciplines, dans la perspective de la prochaine période de subventionnement 2021-2024.

Depuis 2013, environ 790 requêtes Doc.CH sont parvenues au FNS et 234 subsides ont été alloués.

1.1 Objectif principal de l'étude à réaliser : évaluation de l'impact de l'instrument

- a) L'objectif principal de Doc.CH est de permettre à des chercheuses et chercheurs prometteurs de solliciter eux-mêmes des fonds pour financer leur thèse sur un thème de leur choix. Les sciences humaines et sociales semblent particulièrement bien convenir à un tel instrument puisque les doctorant-e-s travaillent souvent de manière autonome sur des sujets relativement indépendants des directrices ou directeurs de thèse. Pour sa part, l'encouragement de projets au FNS permet seulement de percevoir des financements pour des doctorant-e-s qui réalisent une thèse dans le domaine de recherche prédéfini de leur direc-

trice ou directeur de thèse. Il est essentiel que le FNS apprenne si Doc.CH comble effectivement une lacune dans le financement de thèses et apporte un complément approprié à d'autres modes de financement, notamment de la part du FNS et des universités.

- b) Il faut par ailleurs déterminer dans quelle mesure les doctorant-e-s soutenus terminent leur thèse avec succès. L'un des critères essentiels de réussite de cet instrument est donc la finalisation de la thèse (du dépôt de la thèse à la remise du diplôme) dans le temps imparti par le subside Doc.CH. La note obtenue pour la dissertation est un autre critère de réussite. Cette question ne permettra d'entrevoir que quelques pistes étant donné qu'au moment de l'évaluation, seule une proportion relativement faible des bénéficiaires auront terminé leur recherche. L'évaluation doit cependant examiner du point de vue des doctorant-e-s bénéficiaires dans quelle mesure le financement et l'autonomie octroyés pour la thèse influent distinctement ou non sur les différentes phases du doctorat.

1.2 Autres objectifs : évaluation de la conception, de la procédure d'évaluation et de l'attractivité de l'instrument

Outre les tâches centrales susmentionnées relatives à l'analyse des effets de l'instrument, le FNS attend une évaluation de la *conception* (y compris les conditions de participation), de la *procédure d'évaluation* et de l'*attrait* de l'instrument aussi en lien avec les autres instruments d'encouragement du FNS, et en particulier avec le financement des doctorant-e-s au sein de l'encouragement de projets. Il convient de clarifier la situation non seulement du point de vue des bénéficiaires de subsides mais aussi de celui des personnes de l'encadrement (directrice et directeur de thèse) et des responsables des éventuelles écoles doctorales au sein des universités suisses. Le FNS souhaite également apprendre comment les directions des hautes écoles évaluent cet instrument à l'aune des divers encouragements existants pour les doctorant-e-s. De plus, il conviendrait de prendre aussi en compte l'opinion des membres des commissions d'évaluation du FNS et de comparer cet instrument avec des instruments analogues d'autres organismes d'encouragement, notamment dans la perspective d'une éventuelle ouverture à toutes les disciplines et à des requérant-e-s sans lien avec la Suisse.

2. Bases de données et méthodologie

Le FNS mettra ses données à la disposition des personnes responsables de l'étude selon des modalités qui restent à définir afin qu'elles puissent les évaluer et procéder à une enquête auprès des bénéficiaires actuels et anciens. Voici les derniers chiffres relatifs aux requêtes et aux subsides (état janvier 2018):

Année	Requêtes	Octrois
2013	149	44
2014	127	49
2015	162	43
2016	196	51
2017	155	47

En tout 234 octrois ont été attribués. A l'heure actuelle, environ 150 bénéficiaires de subsides Doc.CH sont en train de réaliser leur thèse (projets en cours, en partie prolongés). Une bonne cinquantaine de thèses sont terminées. De plus, 27 subsides ont été accordés pour des thèses qui n'ont pas encore commencé (état janvier 2018).

Le groupe mandaté pour l'évaluation doit choisir une méthodologie lui permettant de réaliser une statistique représentative avec les données récoltées. Il faudrait également envisager de former un groupe de contrôle adéquat, notamment pour évaluer l'impact de l'instrument sur l'achèvement de la thèse. Il est attendu des évaluatrices et évaluateurs qu'ils recherchent les adresses des anciens bénéficiaires/salarié-e-s des projets lorsque le FNS ne dispose pas de données actuelles en la matière.

Déterminer précisément le nombre de personnes à sonder fait également partie du mandat. Toutefois, pour les bénéficiaires de subsides Doc.CH, il faut effectuer un sondage complet et éventuellement procéder à des entretiens avec une partie d'entre eux.

Le FNS ne s'attend pas à obtenir des résultats très précis quant à l'impact de Doc.CH sur la réalisation des thèses (point 1.1 b) mais plutôt quelques premières pistes. En effet, la part des subsides Doc.CH déjà achevés au moment de l'étude sera encore assez restreinte. Le concept de l'étude devrait toutefois prévoir de compléter l'analyse ultérieurement, à une date qui reste encore à définir, afin d'obtenir des données complémentaires sur l'impact de l'instrument, y compris sur l'évolution des carrières.

Les dispositions légales, notamment en matière de protection des données et de confidentialité, doivent être intégralement respectées.

Le rapport doit être rédigé en anglais et doté de résumés en allemand, français et italien.

3. Offre

3.1 Contenu de l'offre et procédure de sélection

Le FNS s'adressera directement aux institutions qu'il considère susceptibles de mener à bien le mandat. La procédure d'attribution du mandat compte deux phases. Durant la première phase, les candidat-e-s seront invités à présenter les questions essentielles et la méthodologie de l'étude sur 8 pages au maximum. Le concept doit comprendre les curricula vitae et les listes de publications des personnes qui y participent (veuillez mettre en évidence les publications en lien avec l'étude du FNS). L'offre devrait contenir des propositions sur les points suivants:

- Approche et méthodologie, ainsi que des propositions sur la faisabilité de l'étude
- Quelles questions peuvent être traitées avec l'approche que vous avez choisie? Où envisagez-vous des difficultés?
- Informations et ressources qu'il faudra demander au FNS au cours du mandat, notamment en vue de constituer la base de données
- Calendrier et budget
- Equipe de projet, références, projets comparables
- Eventuels conflits d'intérêts

Le Comité spécialisé Carrières (CS CAR) évaluera les esquisses des études et en sélectionnera un nombre limité. Les candidat-e-s des concepts sélectionnés seront ensuite priés de commenter de façon détaillée les éventuelles propositions ou questions du CS CAR. Ce dernier choisira alors de faire réaliser l'une de ces études.

3.2 Cadre financier

Chaque concept comprend un projet de budget succinct relatif à l'étude envisagée. Le montant total ne devrait pas dépasser 60'000 francs.

3.3 Contrat

A la fin de la procédure de sélection, le soumissionnaire choisi et le FNS établiront un contrat fixant l'ampleur et le contenu du mandat.

4. Critères de sélection

- Compétences de la personne responsable de l'étude dans le domaine des sciences sociales et expérience dans la réalisation d'études qualitatives et quantitatives;
- Connaissances approfondies des questions relevant de la politique de la recherche et de l'encouragement de la relève en Suisse et à l'étranger;
- Bonnes connaissances des instruments d'encouragement du FNS, notamment de l'encouragement de carrières;
- Qualité de l'approche méthodologique et faisabilité de l'étude;
- Temps alloué et budget.

5. Calendrier (proposition)

19 mars 2018	Remise des concepts
8 mai	Evaluation des concepts remis au FNS - présélection effectuée par le Comité spécialisé Carrières avec remarques sur les offres retenues
4 juin	Remise de la prise de position détaillée
10 juillet	Evaluation des prises de position détaillées parvenues au FNS - décision finale du Comité spécialisé Carrières sur l'attribution du mandat
Juillet-août	Conclusion du contrat entre le FNS et le soumissionnaire choisi
Août	Début de l'étude
22 janvier 2019	Présentation des résultats principaux
Mai 2019	Remise du rapport (y c. données brutes) au FNS

Veuillez remettre les concepts **au plus tard jusqu'au 19 mars 2018** à l'adresse suivante:

Fonds national suisse
Division Carrières
Wildhainweg 3
Case postale
CH-3001 Berne

Personnes de contact pour tout renseignement:

Marcel Kullin (tél. 031 308 22 30) ou Daniel Sebastiani (tél. 031 308 22 52)

Informations complémentaires sur Doc.CH : www.fns.ch > Encouragement > [Doc.CH](#)

25 janvier 2018